

La géolocalisation des salariés

Atelier droit du travail et TIC

Maison des Avocats

Paris, le 1 février 2007

Une utilisation qui s'intensifie sur le lieu de travail

- Les salariés sont de plus en plus dépendants des technologies pour exécuter leur travail
- Les changements rapides d'organisation pour s'adapter aux nouveaux outils technologiques demandent un effort d'adaptation permanent des salariés
- La technologie devient de plus en plus intrusive dans le processus de travail
- Un grand nombre de salariés risque de devenir des «salariés isolés » du fait de l'introduction de nouveaux outils technologiques tels que ceux de géolocalisation

La vie privée ou « privacy »

- Le droit du travail précise le droit au respect à la vie privée au travail
- Le traitement des données personnelles doit respecter les règles légales résultant de la transposition dans le droit national des directives 95/46/EC & 2002/58/EC
- C'est l'autorité nationale à la protection des données personnelles qui établit les règles à respecter dans les pays en matière de traitement des données personnelles. La CNIL en France
- Le traitement des données personnelles doit respecter les règles de finalité, transparence, légitimité, proportionnalité, exactitude, sécurité et information du personnel
- C'est un sujet qui requiert un dialogue social ouvert

Cybersurveillance

- Un nombre croissant d'outils technologiques utilisés par les salariés peuvent être source de cybersurveillance
- Les technologies de géolocalisation sont particulièrement intrusives
- L'introduction de technologies de géolocalisation dans le processus de travail devrait faire l'objet d'une négociation sociale. Les règles précises de leur utilisation doivent être définies et il ne s'agit pas d'outils pour mesurer la performance des salariés
- Il convient de respecter « l'avis 5/2005 du groupe 29 sur l'utilisation de données de localisation aux fins de fourniture de services à valeur ajoutée ». Le groupe 29 est une unité consultative indépendante européenne
- Le dialogue social est un facilitateur pour une introduction réussie d'outils technologiques qui induisent des changements profonds d'organisation

Équilibre vie privée – vie professionnelle

- La qualité de l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle est un souci grandissant chez de nombreux salariés
- De nombreux outils technologiques, et en particulier ceux de géolocalisation, sont générateurs de stress pour certains salariés et mettent cet équilibre de « vies » en péril
- Par contre, une introduction bien gérée de nouveaux outils technologiques dans le processus de travail peut « a contrario » devenir un facteur de sécurité, de facilité de communication avec le management et les collègues ainsi qu'une manière de mieux gérer son temps
- Pour maintenir un haut niveau de motivation et un taux faible d'absentéisme, il faut que les changements d'organisation liés à l'introduction de nouveaux outils technologiques soient accompagnés d'adaptations managériales et du système et règles de communication

Quelques recommandations

- Ne faites pas de changement majeur d'organisation du travail sans négociation sociale préalable
- Respectez scrupuleusement les lois en matière de protection des données personnelles et de surveillance des salariés
- Adaptez votre style de management et votre système d'évaluation des performances
- Soyez vigilants envers les salariés qui risquent de devenir des « travailleurs isolés »
- Informez vos salariés de l'impact possible des technologies mises en place
- Communiquez ouvertement et largement

Un nouveau blog ! www.geoloc-salaries.fr

The screenshot shows a Windows Internet Explorer browser window displaying the GéolocSalariés blog. The browser's address bar shows the URL <http://www.membrado.eu/nts/geoloc/>. The page features a prominent red header with the title "GéolocSalariés" and the tagline "La technologie qui change la vie des salariés".

The main content area includes a sidebar on the left with navigation links: Pages, Références, Catégories, Généralités, Archives (janvier 2007), and Liens. The main article is titled "Pourquoi parler de géolocalisation des salariés ?" and is dated "JANVIER 31ST, 2007". The article text reads: "La géolocalisation entre insidieusement dans la vie des salariés sans faire de bruit et sans qu'ils ne mesurent les effets de cette nouvelle technologie présente dans un nombre croissant d'outils professionnels d'utilisation quotidienne." It is attributed to "Distance Expert as Généralités" and posted at "2:44 PM CET". There are "No Comments" listed.

On the right side, there is a search box with a "Do It!" button, a "Recent Comments" section, a "Meta" section with links for "Connexion", "XHTML valide", "XFN", and "WordPress", and a "Partners" section.

At the bottom of the page, a footer contains the copyright notice: "Copyright © 2007, GéolocSalariés | Theme based on design by [haran](#) and converted by [John Hesch](#)."

The Windows taskbar at the bottom shows the "démarrer" button, several open applications, and the system tray with the date "08:10" and "FR" language setting.

La géolocalisation des salariés

Le projet européen LIAISON :
<http://www.newapplication.it/liaison/>

Pour en savoir plus sur le projet LIAISON

